

**PROGRAMME  
VACANCES-ÉTÉ 2011  
L'ANCIENNE-LORETTE**



CHANDAIL DU CAMP DE JOUR,  
OBLIGATOIRE POUR LES SORTIES, AU  
COUT DE 10 \$

INSCRIPTION DU 4 AVRIL AU 27 MAI 2011

Prenez note que pour être admissible au Programme Vacances-Été, votre enfant doit avoir 5 ans au 27 juin 2011.

**INFORMATIONS IMPORTANTES**

- \* LES ENFANTS SERONT REGROUPÉS SELON LEUR NIVEAU SCOLAIRE.
- \* LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ SE DÉROULERONT SUR UNE PÉRIODE DE 7 SEMAINES, DU LUNDI 27 JUIN AU VENDREDI 12 AOÛT 2011.
- \* **Cette année, tous les jeunes iront se baigner quatre fois par semaine au nouveau complexe Aquagym de L'Ancienne-Lorette, pour le plaisir de tous !**
- \* **UNE PHOTO DE L'ENFANT DOIT ACCOMPAGNER CHAQUE FICHE D'INSCRIPTION.** CETTE DISPOSITION PERMETTRA L'IDENTIFICATION RAPIDE DE L'ENFANT EN CAS DE NÉCESSITÉ. LA PHOTO DOIT ÊTRE IDÉALEMENT DE FORMAT PASSEPORT, DE LA DERNIÈRE ANNÉE SCOLAIRE.
- \* **LE CHANDAIL, AU COUT DE 10 \$, EST OBLIGATOIRE** AFIN DE PERMETTRE UNE IDENTIFICATION RAPIDE DES JEUNES LORS DES SORTIES. DES ÉCHANTILLONS SONT DISPONIBLES À L'HÔTEL DE VILLE POUR ESSAI.
- \* **LORS DES ACTIVITÉS AQUATIQUES, VOTRE ENFANT DOIT-IL PORTER UNE VESTE DE SAUVETAGE?**

SI OUI, LES PARENTS ONT L'OBLIGATION DE FOURNIR LA VESTE DE SAUVETAGE À LEUR ENFANT. LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE NE FOURNIT AUCUNE VESTE DE SAUVETAGE. \*À DÉFAUT DE FOURNIR CET ÉQUIPEMENT LE MATIN D'UNE SORTIE À LA PISCINE OU À UN PLAN D'EAU, L'ENFANT NE POURRA PAS ACCOMPAGNER LE GROUPE LORS DE CETTE SORTIE ET DEMEURERA À LA POLYVALENTE.

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

**DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME**

Les enfants de 5 à 12 ans pourront vivre une vie de groupe des plus intéressante et motivante à L'Ancienne-Lorette. Une équipe de moniteurs dynamiques, polyvalents et expérimentés procureront une animation de qualité et un encadrement sécuritaire à vos enfants. Le Programme Vacances-Été de la Ville de L'Ancienne-Lorette permettra à votre enfant de profiter d'une multitude d'activités palpitantes et enrichissantes. Une thématique fera vivre à votre enfant une dynamique de groupe à travers une diversité d'activités.

**VOICI LES ACTIVITÉS QUI POURRONT ÊTRE MISES AU PROGRAMME :**

**CULTURELLES :** bricolage, loisirs scientifiques, théâtre, danse créative, montage d'un spectacle de variétés, etc.

**SPORTIVES :** soccer, baseball, jeux de ballon, basketball, flag football, volleyball, kinball, jeux compétitifs, athlétisme, périodes de baignade, etc.

**PLEIN AIR :** chasse au trésor, grands jeux, randonnées, olympiades, etc.

**SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES :** les jeunes effectueront une sortie par semaine qui sera adaptée à leur niveau scolaire. Il peut s'agir de sorties en plein air, sportives, de baignade, culturelles ou autres.

**LIEU DE RASSEMBLEMENT ET SITE DES ACTIVITÉS**

Polyvalente de L'Ancienne-Lorette  
1801, rue des Loisirs Est, L'Ancienne-Lorette  
Porte # 13 (stationnement à gauche de la Polyvalente)

**HORAIRE DU CAMP DE JOUR ET DU SERVICE DE GARDE**

Un service de garde (accueil et départ) est offert de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h. Il est à noter que le service de garde est gratuit.

<b>Accueil :</b>	7 h à 9 h
<b>Camp de jour :</b>	9 h à 16 h
<b>Départ :</b>	16 h à 18 h

**SEMAINE DU CAMP DE JOUR ET TARIFICATION**

SEM.	PÉRIODE	COUT/ SEMAINE
1	27 juin au 1 <sup>er</sup> juillet	50 \$
2	4 au 8 juillet	50 \$
3	11 au 15 juillet	50 \$
4	18 au 22 juillet	50 \$
5	25 au 29 juillet	50 \$
6	1 <sup>er</sup> au 5 août	50 \$
7	8 au 12 août	50 \$

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Vous pouvez inscrire votre enfant à la semaine. Cependant, le choix des semaines doit être fait lors de la période d'inscription afin de garantir vos places. Vous devez compléter une fiche d'inscription par enfant et inscrire la (les) semaine (s) correspondant à vos choix. Les fiches d'inscription sont disponibles à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, à la bibliothèque Marie-Victorin ainsi que sur notre site Internet au [www.lancienne-lorette.org](http://www.lancienne-lorette.org).

Il est important de compléter l'ensemble des informations demandées sur la fiche afin d'éviter tout retard dans le traitement de l'inscription. N'oubliez pas de compléter les sections « **santé** », « **information médicale** » et « **sécurité aquatique** » pour chaque enfant inscrit et, s'il y a lieu, la section nous permettant de vous faire parvenir le Relevé 24 pour frais de garde d'enfants du ministère du Revenu du Québec aux fins de déduction d'impôt. Prenez note que ce relevé vous parviendra en février 2012.

#### **PREUVE DE RÉSIDENCE**

Une preuve de résidence pourra être exigée en tout temps.

#### **COÛT D'INSCRIPTION**

Le coût d'inscription est de 50 \$ par semaine par enfant. Le service de garde (accueil et départ), l'animation à l'heure du dîner, les activités spéciales et les sorties sont inclus dans le coût d'inscription. Une pénalité de 10 \$/famille, par 15 minutes, sera exigée pour tout retard après 18 h au service de garde.

#### **MODALITÉ DE PAIEMENT**

Faire parvenir votre paiement par chèque à l'ordre de « Ville de L'Ancienne-Lorette », daté du jour de l'envoi.

Les frais doivent être acquittés en entier à l'inscription. Vous pouvez payer en deux versements si le total des coûts d'inscription est supérieur à 100 \$. Le premier chèque doit être daté du jour de l'envoi et le deuxième, du 3 juin 2011. Veuillez identifier le nom du ou des enfants au recto de votre chèque. **Le formulaire d'inscription, accompagné du chèque, doit parvenir par la poste** (ou le déposer directement à l'hôtel de ville) **avant le 27 mai 2011** à l'adresse suivante :

**Programme Vacances-Été**  
**1575, rue Turmel**  
**L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5**

#### **DATE LIMITE D'INSCRIPTION**

**La date limite d'inscription est le 27 mai 2011. Après cette date, les places ne pourront être garanties.**

#### **NON-RÉSIDENTS**

La priorité est accordée aux résidents de la Ville de L'Ancienne-Lorette. Les non-résidents peuvent s'inscrire à compter du 1<sup>er</sup> juin 2011. Après cette date, les places vacantes seront comblées. Un montant additionnel de 35 \$/enfant par semaine sera exigé aux non-résidents.

#### **CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

Une confirmation d'inscription vous sera retournée par la poste ou par courrier électronique au cours du mois de juin. Vérifiez bien la confirmation reçue afin que les informations qui y figurent soient conformes à vos choix. Un document complet (document d'information aux parents) vous donnant les principales informations sur le déroulement du programme est disponible à la réception de l'hôtel de ville, à la bibliothèque Marie-Victorin ainsi que sur le site Internet de la ville au [www.lancienne-lorette.org](http://www.lancienne-lorette.org). À moins d'une circonstance exceptionnelle, aucune modification d'inscription ne sera acceptée à la suite de la réception de votre confirmation d'inscription.

#### **REMBOURSEMENT**

Selon la politique en vigueur, aucun remboursement ne sera accordé après le début du programme, sauf en cas de force majeure (blessure, maladie ou déménagement). Dans ce cas, une demande écrite devra être adressée à l'attention du directeur du Service des loisirs au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5. À noter qu'aucune demande de remboursement ne sera acceptée après le 30 août 2011.

#### **RESPONSABILITÉ**

La Ville de L'Ancienne-Lorette se dégage de toute responsabilité quant aux dommages corporels ou matériels pour les pertes ou pour le vol pouvant survenir dans le cadre des activités du Service des loisirs et aucun recours à cet effet ne peut être intenté contre la Ville.

En l'occurrence, le (les) parent (s) accepte (acceptent) les risques inhérents aux activités auxquelles l'enfant est inscrit.

#### **RENSEIGNEMENTS**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec l'équipe du Programme Vacances-Été, en composant le 418 872-9811 du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.